

Municipalité de



Sainte-Thècle

Rapport annuel sur la situation financière de la
Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2010

RECETTES

TAXES MUNICIPALES	1 828 218
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	94 110
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	684 056
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	1 169 444
TOTAL DES RECETTES:	<u>3 775 828</u>

DÉPENSES

Administration générale	499 444
Sécurité publique	290 747
Transport	843 103
Hygiène du milieu	582 244
Santé et bien-être	50 378
Urbanisme, mise en valeur territoire	117 137
Loisirs et culture	342 082
Frais de financement, remboursement de capital, refinancement de prêt	100 267
Immobilisations	852 483
TOTAL DES DÉPENSES:	<u>3 677 885</u>

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE **97 943**

SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2010 **262 830**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis, les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2010 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

EXERCICE FINANCIER 2011

Pour l'année 2011, la municipalité n'a affecté aucun montant du surplus accumulé de l'année 2010. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2011 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses de façon négligeable.

Voirie: Au cours de l'année 2011, la municipalité a effectué des travaux de voirie sur le chemin Joseph-Saint-Amant avec l'aide d'une subvention au montant de 40 000 \$ de la MRC de Mékinac dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier.

Madame Julie Boulet, Ministre des Transports, a accordé à notre municipalité deux subventions soit une de 40 000 \$ et l'autre 15 000\$ pour faire des travaux de voirie sur les chemins Saint-Joseph, Saint-Michel Nord, Saint-Pierre Sud, la route 352, les rues du Centenaire et Masson.

Construction : Depuis le 1^{er} janvier 2011 jusqu'à ce jour, 253 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 2 062 722 \$ soit une augmentation en comparativement à l'année 2010 de 2% pour le nombre de permis émis et une diminution de 24% de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 2 constructions soient : 2 résidences principales. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention de l'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Développement économique : Le conseil municipal a identifié 21 îlots déstructurés dans la municipalité ou l'on pourrait permettre la construction de résidences dans la zone agricole et a déposé une demande auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le cadre de l'article 59 de la loi afin d'obtenir l'autorisation de permettre la construction de résidences sur ces îlots.

Cette année a encore été bénéfique sur le plan économique avec l'ouverture de plusieurs commerces dans notre localité. La réouverture du Garage Roger Plamondon (2010), Marché aux puces Prince, Le Bazar, Pitou Chat et différents travailleurs autonomes se sont lancés en affaire.

La municipalité a complété la construction d'une bâtisse communautaire ainsi que des installations sportives sur le parc Saint-Jean-Optimiste et pour se faire nous avons obtenu une subvention de 100 000\$ du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 100 000 \$ de la Caisse Populaire Sainte-Thècle/Saint-Adelphe et 30 000 \$ du Pacte rural de la MRC de Mékinac. L'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan a aussi débuté au courant de l'été et se

poursuivra au printemps 2012 pour pouvoir développer un sentier de marche qui pourrait se rendre jusqu'à la rivière des Envies. La municipalité poursuit toujours ses actions afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Environnement : Le comité de protection des lacs, créé en 2010, continue toujours son travail de concert avec les associations de lacs afin de préserver la qualité de l'eau de nos lacs et rivières. Au début de l'année 2012, le conseil municipal adoptera un règlement visant à combattre l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau et la protection des rives.

Sécurité incendie : La municipalité a adopté en 2010 son schéma de couverture de risques incendies. Pour répondre aux normes en eau disponible lors de feux, la municipalité devra se doter d'un nouveau camion citerne. Une demande de subvention de 135 000\$ a été faite dans le cadre du Volet V du Fonds de soutien aux territoires en difficulté. Nous sommes toujours en attente d'une réponse dans ce dossier.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tous propriétaires d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans (d'un maximum de 5 000 \$ pour les 5 années) et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc a instauré un nouveau programme d'aide à la construction domiciliaire. Informez-vous au bureau municipal pour ce nouveau programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2011:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	11 861.88 \$	5 930.88 \$	17 792.76 \$
CONSEILLER	3 954.00 \$	1 977.00 \$	<u>5 931.00 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			53 378.76 \$

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 403 850 \$

En 2011, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : Emploi Été Canada pour 1 emploi d'étudiant et Desjardins Jeune au Travail pour 2 emplois d'étudiant

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2011	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	1 602 \$	2 400 \$
Intérêt emprunt monte-personne	3 586 \$	4 500 \$
Intérêt emprunt - CLE	4 220 \$	10 700 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	8 571 \$	85 700 \$
Intérêt rue Charles-Audy	3 736 \$	3 400 \$
Intérêt Achat terrain	4 563 \$	11 800 \$
Intérêt Camion de vidange	4 195 \$	
Intérêt emprunt – PADEM	8 200 \$	15 900 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	36 500 \$	83 500 \$
Intérêt Gouv. Québec – SHQ	6 188 \$	8 900 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	77 166 \$	226 800 \$

DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)	31 400 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)	63 600 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)	105 200 \$
Emprunt municipalité - aqueduc	96 347 \$
Emprunt rue Charles-Audy	75 257 \$
Achat de terrain	101 500 \$
Emprunt camion de vidange	237 700 \$
Emprunt PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie	188 635 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)	<u>149 665 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:	1 049 304 \$
Dette à long terme à payer par le gouvernement	
du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)	768 380 \$
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)	145 800 \$
MAMROT (PRECO rues Saint-Gabriel et Lavoie)	288 165 \$

Total de la dette à long terme à payer par le gouvernement :	1 202 345 \$
Total de la dette à long terme	2 251 649 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012 2013 2014

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 181 492 200 \$ pour l'année 2012.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	150 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	250 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Saint-Jean	730 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, ainsi que la chaussée sur les rues de la Montagne et Vallée.	825 000 \$
Municipalisation des conduites d'égout privé et la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout sanitaire, du trottoir, ainsi que la chaussée sur la rue Masson.	1 300 000 \$

ORIENTATIONS POUR 2012

Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie.

De plus, en 2012, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs. La municipalité compte sur le programme de la taxe d'assise pour refaire les rues : de la Montagne, Vallée, tel que suggéré dans le plan d'intervention de la municipalité.

La municipalité travaillera activement à améliorer les installations sportives, tant hivernales (glissade, sentier de patinage, etc.) qu'estivales (jeux pour enfants et adultes, location de kayaks, de pédalos, etc.) du parc St-Jean-Optimiste qui permettront de faire de ce lieu un endroit touristique recherché dans Mékinac.

Sur le plan économique, afin assurer l'avenir de la municipalité nous travaillons avec la Fondation Rues Principales pour l'amélioration physique des bâtiments de la rue Saint-Jacques et se doter l'une image distinctive pour notre localité. Nous étudions aussi la possibilité de construire une Coopérative d'Habitation pour personnes âgées autonomes ainsi que d'agrandir la bâtisse de la Coopérative Santé Solidarité de Sainte-Thècle pour y offrir d'autres services reliés à la santé. Ces actions permettront de contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population. L'achat local devrait être priorisé par toute la population pour favoriser l'essor économique des commerces et entreprises de Sainte-Thècle.

Alain Vallée, maire